

Séance publique du Conseil départemental du 15 juin 2018



COMMUNIQUÉ

Groupe de la Gauche Républicaine et Communiste (GRC)



Lors des débats de la séance.... mais aussi auprès du collectif de soutien aux mineurs isolés

Le Groupe GRC s'est en particulier exprimé sur les points suivants :

- **Budget : décision modificative** – *Le groupe vote contre*
Marianne MARGATÉ est intervenue pour dénoncer la poursuite du raboutage financier. Ainsi, le budget de fonctionnement consacré aux établissements culturels structurants accuse une diminution tout comme le soutien aux projets des jeunes. Plus encore, l'ensemble des politiques de solidarité est modifié à la baisse : dispositif d'insertion professionnelle pour les bénéficiaires du RSA, prévention médico-sociale, protection de l'enfance. Aucune réponse n'a été apportée par l'exécutif pour améliorer la situation toujours tendue des MDS.
- **Mineurs non-accompagnés** – *Le groupe interpelle le président du CD77*
En écho à la manifestation du collectif de soutien aux mineurs isolés, qui se tenait devant le Conseil départemental, le groupe a demandé que soit présenté très vite un bilan départemental afin de connaître le nombre d'enfants et de jeunes concernés, les démarches de reconstitution d'état-civil, les dispositifs d'hébergement et de poursuite de scolarité. Interpellé sur le refus du Département, tuteur légal, de signer des contrats d'apprentissage ou des inscriptions en lycée, l'exécutif n'a pas apporté de réponses précises sur la question.
- **Transport scolaire pour les élèves internes** – *Le groupe s'est abstenu*
Bernard CORNEILLE est intervenu pour dénoncer une nouvelle atteinte au pouvoir d'achat. Afin de garantir l'égal accès à l'éducation, il a été demandé que le Département reprenne à sa charge le transport de l'ensemble des collégiens et des lycéens.
- **Présentation du Projet régional de Santé de l'ARS**
Ce projet ne répond pas aux besoins que les populations sont en droit d'attendre des services de santé, en particulier en termes de proximité. Il convient d'envisager un véritable scénario de rupture avec les politiques de centralisation médicale. Notre groupe, ainsi que l'Assemblée départementale, a rejeté ce projet.
- **Motion « Fermeture de classes et moindre qualité d'apprentissage »**
Déposée par le Groupe GRC - Adoptée par l'Assemblée départementale

Partant du principe que les conditions d'apprentissage, la sérénité des enfants, les conditions de travail des enseignants et des personnels encadrants (ATSEM...) priment sur des considérations purement comptables, le Groupe GRC a déposé la motion qui se trouve jointe à cet envoi. Marianne MARGATÉ a rappelé quelques chiffres et donné des exemples précis : Compans, Montgé-en-Goële, Villeparisis, Chelles, Nemours ou encore Verneuil-l'Étang. Le Président du Conseil Départemental a appuyé cette motion, votée à l'unanimité moins l'abstention du conseiller départemental LREM.

Marianne MARGATÉ et Bernard CORNEILLE obtiennent l'adoption d'une motion s'opposant à la fermeture de classes en primaire et aux sureffectifs en maternelles